



Présents : Mmes Lambert, Davier, Accary, Vallejo, Lay, Lemois, Bourgeois, Duffaut M. Besnard et M Dupouy, enseignants ; Mme Pailharey, RASED ; Mmes Terrier, Mourgues, Rivolier, Da Silva (API) et Mmes Buisson, Chauvel-Humblot, Boussard, Benzineb, Faure (FCPE), Représentants des parents d'élèves ; Mme Dubreuil, DDEN ; Mme Nectoux et M Perrot, Adjoints municipaux ; M Vray Enseignant et Directeur.

Excusées : Mme Marc-Fournet, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Dapsence, Enseignante, Mmes Degret et Le Pillouer, RASED.

1) Les membres du conseil d'école :

Le conseil d'école est composé des enseignants de l'école, des membres du RASED, des représentants des parents d'élèves, du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) et de représentants de la municipalité. Il est mené par le directeur de l'école qui fixe l'ordre du jour et rédige le compte-rendu, transmis aux familles.

2) Les élections des représentants des parents d'élèves :

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées sans encombre le Vendredi 13 Octobre. Il y a eu 205 votants pour 387 parents inscrits sur la liste électorale. Le taux de participation est de 52,92 %. La participation en baisse peut être due à l'absence de deux classes cette semaine là. Les 9 sièges ont donc été pourvus et sont répartis en 4 pour l'API et 5 pour la FCPE.

3) L'organisation pédagogique de l'école:

Nous avons cette année 9 classes pour 239 élèves. Pour information, le seuil d'ouverture de la 10^{ème} classe est placé à 244. Il faudra donc anticiper une possible ouverture l'année prochaine. Voici la répartition des élèves dans les classes :

Élémentaire Cycle 2			
CP	CP	CE1	CE1
Mme LAMBERT	Mme DAVIER	M DUPOUY et M VRAY	Mme ACCARY
24 élèves	25 élèves	26 élèves	25 élèves

CE2		CE2	
Mme VALLEJO		Mme LAY	
28 élèves		27 élèves	

Élémentaire Cycle 3		
CM1	CM1 - CM2	CM2
Mme LEMOIS	Mme BOURGEOIS et M BESNARD	Mme DUFFAUT et Mme DAPSENCE
28 élèves	27 élèves	
	21 CM1	6 CM2
		29 élèves

2 départs et 3 inscriptions sont prévues d'ici les vacances de fin d'année.

→ Le RASED (Réseau d'aide spécialisée pour les enfants en difficultés) : L'école bénéficie cette année d'un RASED complet. Il est composé de trois membres : Mme Le Pillouer, psychologue scolaire, Mme Degret, enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique et Mme Pailharey, enseignante chargée de l'aide à dominante rééducative.

→ AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : Une AESH, Mme Ferreol, est présente sur l'école. Les besoins sont couverts par le nombre d'heures de présence.

→ Bilan de la rentrée scolaire : Dans l'ensemble, la rentrée s'est bien passée. Nous n'avons pas relevé de soucis particuliers au niveau de l'école.

4) Les temps scolaires

→ Horaires scolaires : Ils ont changé lors de cette rentrée scolaire et sont présentés sur le panneau d'affichage de l'école.

→ Entrées à l'école : Les parents ne peuvent pas rentrer dans la cour de récréation mais font passer des messages aux enseignants au portail. Il est demandé aux familles d'être vigilantes quant à la ponctualité car tout retard entraîne le dérangement de la classe du directeur.

→ Récréations : Les récréations sont d'une durée d'un quart d'heure (durée maximale en élémentaire). Il y en a deux dans la journée, à 10h et 14h50.

Concernant le passage aux toilettes pendant les récréations, le fonctionnement reste le même que l'année dernière mis à part « l'outil » utilisé pour autoriser l'accès. Nous avons remplacé les « pass toilette » par des pinces à linge. Les élèves qui distribuent les pinces sont toujours volontaires. Seules les toilettes vers le bureau de direction sont accessibles pendant les récréations.

→ Sorties : Les élèves ne restant pas aux services péri-scolaires sont accompagnés au portail par les enseignants. Il est à préciser, suite à plusieurs questions ou remarques, que les enseignants ne sont pas tenus de « surveiller » la sortie des élèves d'âge élémentaire.

Malgré cela, et toutes les familles peuvent le constater, les enseignants réalisent un « contrôle » de la sortie. De ce fait, certains jours, plusieurs élèves ne sont pas récupérés à l'heure et les enseignants, pouvant avoir des contraintes professionnelles ou personnelles, sont obligés de contacter les familles et d'attendre l'arrivée des parents. En cas de doute, les familles peuvent inscrire leurs enfants aux services périscolaires.

Il est relevé des problèmes d'inscription aux services périscolaires (non inscription des élèves malgré la démarche des familles sur le portail). Une vérification sera effectuée par la municipalité pour régler ce dysfonctionnement administratif. Comme solution à ce problème, les directeurs périscolaires sont présents lors de la sortie du soir.

5) Le règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été transmis à toutes les familles dans le carnet de liaison. Il a été rédigé en prenant appui sur le règlement départemental.

Le conseil d'école a validé à l'unanimité le règlement intérieur pour l'année scolaire.

6) La sécurité à l'école

→ Incendie : L'évacuation s'est bien passée. L'ensemble des élèves et des personnels a évacué les bâtiments en 58 secondes. L'exercice a été réalisé en commun avec l'école maternelle.

→ PPMS : Les nouveaux documents concernant les PPMS ont été réalisés. Ils prennent maintenant la forme de deux documents distincts qui ont été transmis à la direction académique. Une rencontre avec les services municipaux a eu lieu pour valider et mettre en place les dispositifs de sécurité. Un test aura lieu en novembre afin de valider les procédures et le matériel avant une installation générale et avant la fin de l'année.

Afin d'avoir un système d'alerte efficace, l'école propose un équipement « transitoire » à l'aide de sonnettes sans fils, dans l'attente de l'installation complète du dispositif.

7) L'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les APC ne peuvent plus avoir lieu sur le temps de midi car la pause méridienne n'est plus assez longue. Elles ont donc lieu le soir.

Des groupes sont constitués par les enseignants à l'aide d'évaluations et des difficultés repérées ou alors en prenant toute la classe, sur différents temps, pour travailler une compétence particulière ou un point du projet d'école. Les élèves peuvent être amenés à avoir en APC un autre enseignant que celui de leur classe. Les familles sont prévenues de la mise en place des APC par un document transmis par l'enseignant.

8) Les projets de l'année scolaire

L'équipe enseignante rappelle que les projets pédagogiques sont laissés à la seule discrétion des enseignants.

1) Les projets communs

→ Le CROSS citoyen : Cette année encore l'école a organisé une course citoyenne pour toutes les classes. Elle a eu lieu le mardi 17 Octobre au stade Jean Lacaze. L'équipe enseignante a choisi cette année l'association ELA. Ce fut un très beau moment pour l'ensemble des participants. Les dons n'ont pas encore été précisément recensés mais une information sera transmise aux familles. Il semble important d'organiser une « remise officielle » des dons si nous arrivons à recevoir un représentant de l'association.

→ La grande lessive : Elle a lieu le Jeudi 19 Octobre. C'est un évènement qui consiste à l'affichage, sur un fil avec des pinces à linge, de productions réalisées à partir d'un thème. Pour

cette édition, le thème est « Ma vie vue d'ici...et là ». Ce matin là, l'ensemble des productions des élèves des écoles maternelle et élémentaire a été affiché devant les écoles.

→ Les Incorruptibles : L'école est inscrite au prix des Incorruptibles. Pour cela, nous avons commandé avec les fonds de la coopérative (aide du Sou des Ecoles), les sélections de livres pour chaque niveau (390€). Chaque classe, en fonction des possibilités, participera au prix des incorruptibles dans le courant de l'année en votant pour son livre préféré.

→ Commémoration du Centenaire Anglais : L'ensemble de l'école se ralliera à la commémoration. Les CM2 participent à la mise en scène, les CM1 réaliseront des lectures d'un carnet de Poilu, les CE2 écriront des lettres et toutes les classes chanteront les hymnes nationaux. Cette commémoration aura lieu le Samedi 18 Novembre 2017.

→ La photo de classe : Au regard des changements importants lors de cette rentrée scolaire, il n'a pas été possible d'organiser la photo de classe. Dans le courant de l'année, l'équipe enseignante réfléchira au calendrier en fonction des contraintes et des possibilités.

2) Les projets des classes

→ CP : Les classes de CP mèneront plusieurs actions dans le cadre de la liaison GS-CP. Les élèves ont commencé par une promenade dans la nature pour collecter des éléments afin de réaliser une oeuvre de Land Art. D'autres projets suivront comme une chorale de Noël, des lectures dans les classes...

Les CP travailleront également en chorale dans l'objectif de présenter un petit spectacle aux parents en fin d'année. Une sortie à Lyon est également prévue mais le projet est encore en construction.

→ CE1 : Les élèves de CE1 participeront à un projet éco-citoyen. Ils seront les ambassadeurs du tri des déchets et de la propreté au sein de l'école. Nous souhaiterions organiser des temps d'interventions en classe autour de cette thématique et une visite dans un centre de tri et de valorisation des déchets (à Rilleux-la-Pape). Un projet théâtre sera sûrement proposé mais ce dernier est encore en construction. Les deux classes de CE1 forment également une chorale et chantent ensemble chaque semaine.

→ CE2 : Les élèves de CE2 ont participé à une classe péniche, à l'initiative des enseignants et financée à hauteur de 70 % par le Grand Lyon et l'Agence de l'eau . Ils sont partis une semaine à bord du bateau et ont eu un programme chargé d'interventions et d'apprentissages. L'ensemble des participants a beaucoup apprécié ce projet qui a permis de fédérer les classes et de découvrir de nombreuses choses. Les deux classes forment également une chorale.

→ CM1 et CM2 : Les trois classes de CM participent, dans le cadre des Incorruptibles et en lien avec la liaison CM2-6^{ème}, à une correspondance avec l'auteure Agnès Laroche. Elles seront amenées à lire les livres de l'auteur et échanger avec elle par courrier. Les trois classes seront en lien avec trois classes de 6^{ème} du collège Jean Renoir.

Les élèves de CM ont participé aux semaines Voile. C'est un beau projet, riche en apprentissages pour les élèves. Les élèves ont bien progressé tout au long du projet et certains ont pu mobiliser les acquis de l'année dernière.

La classe de CM1/CM2, en lien avec les CM1, est candidate pour participer au parlement des enfants. Le projet a pour but de comprendre le fonctionnement du parlement et d'écrire un projet de loi autour de la thématique de la biodiversité. Si la classe est sélectionnée, un travail pourra être mené avec la députée.

9) Travaux et suivi du budget 2017

→ Les travaux réalisés :

- La mise en place d'une nouvelle barrière autour de l'école
- Organisation des salles de classe : mobiliers, petits travaux, remise en route des outils informatiques.

→ Le projet d'agrandissement : les architectes ont commencé leurs réflexions sur les possibilités d'agrandissement. Le conseil d'école propose d'être associé à ces réflexions afin de croiser les besoins et contraintes des différents usagers.

→ Budget : pour rappel, l'école bénéficie pour l'année 2017 de :

11 395 € pour les crédits fournitures et la maintenance du photocopieur

310 € pour la subvention à la coopérative scolaire (versée en Avril 2017)

1000 € pour une subvention exceptionnelle pour projet pédagogique (versée en Avril 2017)

→ Investissement : Suite au dernier conseil d'école de l'année dernière, nous avons sollicité la possibilité d'équiper les classes volontaires en série de manuels. Nous avons eu l'accord pour commander plusieurs séries de manuels pour différentes classes. Cet achat a été d'un montant de 2 625€11. Une deuxième partie, en fonction des besoins réels (manuels et dictionnaires) sera demandée à la mairie dans le courant de l'année scolaire 2018.

Un achat complémentaire de chaises va être réalisé pour pallier les besoins notamment de la classe de CM2.

10) Ecole / Acti'Jeunes : Organisation et fonctionnement

→ Afin de permettre des échanges plus constructifs, il apparaît important de dédier un temps pour les questions concernant uniquement le périscolaire. Les points et questions ne concernant que le périscolaire seront discutés lors d'une réunion spécifique (à voir avec la municipalité pour la périodicité et le fonctionnement).

→ Suite à plusieurs rencontres avec les directeurs d'Acti'Jeunes, nous avons construit ensemble un protocole permettant une transition entre l'école et les services périscolaires. L'ensemble de l'équipe enseignante a rencontré les deux directeurs périscolaires afin d'échanger sur l'organisation pratique des transitions.

→ Il est apparu nécessaire de mettre en place un règlement commun aux deux structures afin de garantir un maximum de cohérences vis à vis des élèves. Ce règlement a été proposé par l'école et adapté suite à notre rencontre. Il est affiché dans toutes les salles et lieux communs de l'école. Il se nomme « Les 10 règles d'or ».

11) Questions Diverses

→ BCD : La bibliothèque est toujours présente sur l'école. Certaines classes s'y rendent mais à ce jour, nous n'avons pas encore organisé de projet spécifique.

→ ELCO : L'école n'a pas eu de retour à propos des cours ELCO. Pour rappel, ce sont des enseignants mis à disposition par les consulats qui sont nommés sur certaines écoles pour donner des cours de langue et de culture d'origine, en dehors du temps scolaire. Ce n'est donc pas un projet de l'école. Les postes sont assez rares.

→ Chagrin Scolaire : La formation prévue n'est pas à destination des enseignants mais d'un groupe de 12 élèves. La question de la sélection nous interroge. Nous devons voir cela avec Mme Piquet. La date retenue pour la formation est le 16 Janvier.

Les dates de formation pour l'équipe d'animation sont les 2 et 24 Avril, 22 Mai et 11 Juin.

→ Blog de l'école : Le blog de l'école a été mis à jour avec les nouvelles informations concernant l'école. Pour l'instant seule une classe utilise cet outil.

Pour rappel l'adresse du blog : <http://doltostgermain.blog.ac-lyon.fr>

12) Questions à la municipalité

→ Mise à jour du site internet de la mairie : L'école transmettra à la mairie les informations et le règlement intérieur afin de faire la mise à jour.

→ Circulation et stationnement : Beaucoup de voitures stationnent de manière « sauvage » devant l'école lors de la dépose des élèves. Cela crée une mise en danger des enfants à cause de conducteurs pressés qui doublent rapidement. Il est demandé la présence d'un policier municipal lors des entrées afin de réguler ces comportements dangereux. La problématique du stationnement est également abordée et la question a été posée à la mairie.

→ Organisation de l'aide aux apprentissages : A ce jour, aucun enseignant de l'école ne semble intéressé pour mettre en place ce dispositif. Il apparaît, pour le conseil d'école, important de proposer une alternative. Les associations de parents souhaiteraient être associées à la réflexion sur les alternatives possibles (portage par une association par exemple).

→ Réhabilitation de la salle Maryse Bastié : Les travaux sont prévus et ils auront lieu en 2018.

Fin du conseil d'école à 20h50

Représentants des parents

Représentant des enseignants

Représentant de la municipalité

Directeur